

Sous la responsabilité de la monitrice du pas de tir, il/elle gère l'organisation, la mise en place et l'encadrement du pas de tir. Ses horaires de travail dépendent des activités qu'il/elle organise au sein de la structure. Il/elle a des horaires qui fluctuent d'une semaine sur l'autre en fonction de l'affluence. Travail le week-end et les jours fériés, un jour de congé fixe défini à l'embauche et une autre modulable selon l'affluence et les réservations.

### Missions principales

- Installation du pas de tir le matin et rangement à la fermeture
- Accueil et encaissement des prestations vendues à la clientèle
- Distribution du matériel
- Encadrement des séances de tir
- Organisation de mini tournois
- Animation des séances de tir enfants

### Compétences

- Disponibilité et sens de l'accueil
- Capacité à être créatif et imaginatif
- Capacité d'adaptation aux publics
- Sens des responsabilités
- Connaissance des règles de sécurité
- Créer une relation éducative personnalisée
- Capacité à travailler en équipe
- Réactivité (situations d'urgence, de conflit ou d'agressivité)
- Capacité d'observation et d'analyse
- Sens de la pédagogie
- Diplôme d'encadrement sportif exigé

### Horaires et salaire

- 35h/semaine
- Du 30 juin ou 1<sup>er</sup> juillet 2024 jusqu'au 30/08/23
- Salaire selon qualification
- Poste logé et nourri le midi